

# SYSTÈME D'ALERTE AUX RISQUES MAJEURS

### **INSCRIVEZ-VOUS**

Pour être alerté(e) en temps réel, inscrivez-vous dès maintenant en scannant le QR code ci-dessous ou en remplissant le formulaire au dos

INONDATIONS · FEU DE FÔRETS · MOUVEMENTS DE TERRAIN TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS · CANICULES RISQUES INDUSTRIELS · TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES ATTENTATS · RISQUES SANITAIRES



Le mot du Maire -

Chères Grimaudoises. Chers Grimaudois.

Comme vous le savez notre territoire est enclin aux inondations et aux feux de forêt, comme nous l'avons malheureusement déploré durant l'été 2021. La sécurité publique est un engagement collectif.

La commune s'est équipée depuis maintenant plusieurs années d'un système de TéléAlerte qui a pour objectif de vous prévenir pour tous les évènements qui pourraient vous toucher de près comme les inondations, les feux de forêt ou tous risques liés à la sécurité publique. J'insiste sur l'efficacité de cette solution qui repose exclusivement sur votre inscription volontaire et sur la géolocalisation de votre habitation ou structure commerciale.

Cet enregistrement ne prend que quelques minutes, mais vous permettra de vous informer et de vous alerter en cas de risque majeur sur la commune.

Alain BENEDETTO, Maire de Grimaud



#### QU'EST-CE QUE LE SERVICE DE TÉLÉALERTE?

### COMMENT FONCTIONNE CONCRÊTEMENT CE SERVICE?

Le développement de cet outil de communication est le seul moyen de vous tenir informer, en temps réel, d'une situation à risque, et de vous transmettre les consignes de sécurité. En quelques minutes, ce service gratuit prévient par téléphone ou SMS, toutes les personnes résidant ou exerçant une activité sur la commune et permettant à chacune d'entre elles de se mettre hors de danger.

La téléalerte « Gedicom » permet aux différents acteurs de la commune de vous alerter en cas de risques majeurs sur votre secteur. Les consignes de sécurité sont données au regard d'une pré analyse effectuée par nos observateurs, pour vous communiquer une information, claire, précise et actuelle. Les consignes sont délivrées soit à toute la ville, soit à un quartier, ou un groupe de personnes soumis à un danger particulier. Lorsque vous serez contacté par téléphone, vous devrez confirmer la prise en compte du message. Si vous n'avez pas décroché, le système appellera tous vos numéros enregistrés dans la base de données ou laissera un message sur votre répondeur.

### COMMENT VOUS INSCRIRE?

Chaque inscription est assimilée à un foyer, dans lequel vous aurez la possibilité de renseigner jusqu'à 7 numéros de téléphones, y compris celui de vos enfants au besoin.

Scannez le QR code ci-dessous et remplissez le formulaire en ligne

Remplissez le formulaire au dos et envoyez aux coordonnées renseignées





## TÉLÉALERTE NOUVELLE INSCRIPTION

<u>Ce document est à renvoyer à la Police Municipale de Grimaud :</u> **Par voie postale :** Mairie de Grimaud, Rue de la Mairie – 83310 GRIMAUD **Par courriel :** policemunicipale@mairie-grimaud.fr

### **ÉTAT CIVIL** Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : Civilité : O Madame O Monsieur **ADRESSE** Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_ Complément d'adresse : Ville: GRIMAUD Etage : \_\_\_\_\_ Code postal : 83310 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE Téléphone pricipal : Téléphone n°2: Téléphone n°5: Téléphone n°6 : \_\_\_\_\_\_ Téléphone n°3 : Téléphone n°7 : Téléphone n°4 : **AUTRES CANAUX** Adresse email : Numéro de mobile (réception de SMS) : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_/\_\_\_ Signature:

#### Information

La TéléAlerte répond à toutes les exigences de la CNIL et du RGPD notamment en ce qui concerne le droit de figurer ou non dans un fichier ou de modifier des données concernant les administrés. Les personnes qui ne souhaitent pas/plus bénéficier du service peuvent être radiées immédiatement des bases de données du service en faisant connaître son intention à la Mairie de Grimaud.